

Secrétariat du Parlement – 2, rue de l'Hôpital, 2800 Delémont

Hôtel du Parlement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 23
f +41 32 420 72 21
parlement@jura.ch

Aux destinataires selon la liste annexée

Delémont, le 1^{er} septembre 2014

**PROCEDURE DE CONSULTATION - PROJET DE MODIFICATION DE LA CONSTITUTION CANTONALE :
DROIT D'INITIATIVE ET DE REFERENDUM DES COMMUNES**

Madame, Monsieur,

Dans la cadre de la réalisation de l'initiative parlementaire no 25 à laquelle le Parlement jurassien a décidé de donner suite, la commission parlementaire de la justice soumet à consultation auprès des communes et des partis politiques un projet de modification de la Constitution cantonale, en vue de réduire le nombre nécessaire de communes pour exercer le droit d'initiative, respectivement de référendum.

Vous trouverez en annexe divers documents liés à cet objet.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser, dans la mesure du possible, vos remarques au moyen du questionnaire joint à la présente. Celui-ci est disponible également sur le site internet du Canton (sous Projets de loi – Projets de loi mis en consultation)

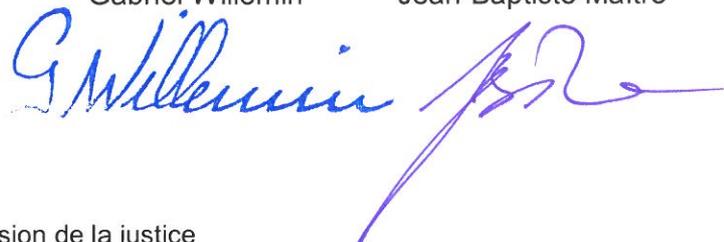
Vos prises de position sont à transmettre jusqu'au **20 octobre 2014**, avec la mention "Droit d'initiative des communes", au Secrétariat du Parlement de la République et Canton du Jura, rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont, parlement@jura.ch

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA

Le président:
Gabriel Willemin

Le secrétaire:
Jean-Baptiste Maître



Annexes: - Rapport de la commission de la justice
- Questionnaire de consultation